

Séance extraordinaire du 18 décembre 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mercredi dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à huit heures quarante-trois, à la salle du comité de l'hôtel de ville, située au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint - développement durable, Nathalie Campeau, directrice générale adjointe- services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2024-0930

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 18 décembre 2024.

CE-2024-0931

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 9 décembre 2024.

CE-2024-0932

Abrogation de la résolution CV-2024-0719 « Adoption du budget pour l'exercice financier 2025 »

Documents d'aide à la décision [DG-2024-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2024-0719 « Adoption du budget pour l'exercice financier 2025 ».

CE-2024-0933

Adoption du budget pour l'exercice financier 2025

Documents d'aide à la décision DG-2024-017

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter un budget de 417 312 000 \$ pour l'exercice financier 2025, tel qu'il est détaillé en annexe à la fiche de prise de décision DG-2024-017.

CE-2024-0934

Abrogation de la résolution CV-2024-0754 « Avis de motion du Règlement RV-2024-34-98 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025 et dépôt du projet de règlement »

Documents d'aide à la décision [FIN-2024-068](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2024-0754 « Avis de motion du Règlement RV-2024-34-98 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025 et dépôt du projet de règlement ».

CE-2024-0935

Adoption du Règlement RV-2024-35-01 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025 et dépôt du projet de règlement

Documents d'aide à la décision [FIN-2024-069](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-35-01 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2025, tel que joint à la fiche de prise de décision FIN-2024-069.

Ce règlement a pour objet

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des sept catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
 - d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
 - d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
 - de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.
-

CE-2024-0936

Dépôt du procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité des finances du 17 décembre 2024 et recommandation du comité sur l'adoption du budget pour l'exercice financier 2025

Documents d'aide à la décision [FIN-2024-070](#)

Le procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité des finances tenue le 17 décembre 2024 est déposé, à titre d'information et de reddition de compte.

Il est résolu de prendre acte de la recommandation de ce comité relative à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2025.

CE-2024-0937

Embauche d'un Coordonnateur aux bibliothèques et aux lettres à la Direction de la vie communautaire

Document d'aide à la décision [GCH-2024-128](#)

Il est résolu d’embaucher Mickaël Lessard-Quintal, à titre de Coordonnateur aux bibliothèques et aux lettres à la Direction de la vie communautaire, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 5 et à l’échelon 4, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2024-0938

Embauche d’une Cheffe de service en gestion de talents à la Direction de la gestion du capital humain

Document d’aide à la décision [GCH-2024-129](#)

Il est résolu d’embaucher la personne identifiée à la fiche de prise de prise de décision GCH-2024-129, à titre de Cheffe de service en gestion de talents à la Direction de la gestion du capital humain, poste de hors cadre régulier à temps complet, à la classe 7 et à l’échelon 10, et aux conditions de travail prévues au contrat de travail, tel que joint à cette fiche de prise de décision, et d’autoriser le maire à la greffière à signer ce contrat.

CE-2024-0939

Levée de la séance

La séance est levée à 9 h 09.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire du comité
exécutif